

GÉNÉRAL

5'

16 Bonnes Pratiques pour Réussir votre Charte de Prévention

L'élaboration d'une charte de prévention est un plus pour la réussite de votre politique de prévention des conduites addictives. Son élaboration pose généralement problème à beaucoup d'entreprises.

Cette fiche rappelle et explique les 16 principes à la base de toute charte de prévention pérenne et solide.

PREVENIR

Employeur 

Médecins 

Nos sources

- [INRS](#)
- [Legisocial](#)

La charte globale de prévention est un document de référence de votre politique. Elle consigne les décisions prises par son comité de pilotage.

La charte ne remplace pas le Règlement Intérieur, mais le complète en détaillant la conduite tenue par l'entreprise dans les cas suivants : le suivi, la prise en charge, le retrait du poste et le dépistage ou le contrôle dans une situation où il y a mise en danger possible du salarié, de ses collègues ou de tiers (clients, fournisseurs...), mais aussi l'organisation des pots.

[En savoir plus sur le site de l'INRS](#)



ORGANISATION AUTOUR DU PROJET

La collaboration est cruciale.

- 1 • **Impliquez tout le monde** : les membres de l'encadrement, les représentants du personnel et les acteurs de la santé au travail, avec appropriation de la problématique par la direction ;
- 2 • **Direction et encadrement doivent donner l'exemple** : respect de la confidentialité, discrétion dans les interventions ou les mesures prises, organisation de « pots » sans alcool...
- 3 • **Formez les participants à l'écriture d'une charte** en leur montrant des exemples ;
- 4 • **Inspirez-vous de ce qui marche dans les autres entreprises** pour construire votre propre démarche de prévention ;
- 5 • **Instaurez et préservez un dialogue social de qualité** ;



COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

La formation aussi.

- 6 • Valorisez les initiatives et les réussites de votre entreprise en matière de prévention ;

- 7 • Rassurez vos équipes quant à la légitimité d'une approche collective de la prévention ;

- 8 • **Rappelez les rôles de chacun** : tout le monde est concerné ;

- 9 • Les participants doivent être convaincus de la nécessité d'une intervention précoce, vraiment préventive ;

- 10 • Les participants doivent être conscients que la mise en œuvre pratique de la démarche de prévention des pratiques addictives est **un projet au long cours nécessitant un investissement conséquent en temps et un suivi dans la durée** ;

- 11 • Vous devez convaincre les participants **qu'il est important pour chacun de lutter contre les attitudes d'évitement**. Poser des questions, aider ou accompagner une personne en difficulté n'est pas intrusif. C'est la marque d'un intérêt, une main tendue et cela contribue à renforcer ou restaurer le lien social en entreprise ;

- 12 • **Adaptez le langage et les méthodes de travail à tous les profils des salariés** ;

13 • Expliquez la différence entre alerter et dénoncer.

L'avertissement de l'employeur, ou de la hiérarchie est destiné en premier lieu à protéger le salarié et ses collègues ;

14 • Diffusez largement la charte établie au niveau de l'entreprise, et tenez-la à disposition de l'ensemble du personnel, y compris des stagiaires, des nouvelles recrues et des travailleurs temporaires ;

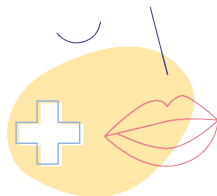
15 • Rappelez qu'un appel au secours ou une alerte ne fera jamais l'objet d'une sanction disciplinaire ;

16 • Ne restez pas dans une démarche préventive centrée exclusivement sur la répression ou de sanction.



ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents.



[Associations](#)



[Cabinets de conseil](#)



[Complémentaires santé](#)



[Organismes Publics](#)



[Partenaires institutionnels](#)



[Service de santé au travail](#)



[Start-up](#)



Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- 3 raisons d'investir

- dans une politique

- de prévention

5'



- Les 8 étapes clés pour

- réussir votre politique de

- prévention

7'



Toutes les fiches sont sur www.addictaide.fr/pro

UNE IDÉE DE FICHE, UN AVIS ?

On vous écoute !



Le Fonds Actions Addictions réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'Aide Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Tour Montparnasse • 33 avenue du Maine BP 119 • 75755 Paris Cedex 15
contact@actions-addictions.fr